ID : 040-214003139-20171129-2017_H8-DE
Envoyé en préfecture le 01/12/2017
Reçu en préfecture le 01/12/2017
Publié ou notifié le 01/12/2017

DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 23/11/2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2017
--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour M. GOSSELIN), M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE, MM. GAILLARDET, DUBUN, BRUEY, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELIMON), M. DUPLA, Mme DAUGREILH, M. DUCASSE.

Etaient excusés : M. GOSSELIN (a donné procuration à Mme COURROS), Mme THIEBLIN, M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme CELIMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Absentes non excusées : Mmes DUBOIS-MAURY, CHAPUIS.

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance H
Délibération n°8

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – Budget principal – Tableau des effectifs – Recrutement d'un agent pour le CTM

Au tableau des effectifs de la commune, sont ouverts des postes notamment pour les agents qui travaillent au sein du Centre technique municipal. Or, un agent vient de nous présenter sa demande de congé parental pour la période **du 1er février 2018 au 31 mars 2019**.
Il est proposé à notre assemblée :

D'autoriser à pourvoir au renforcement des effectifs du CTM, soit par recrutement auprès du service remplacement du CDG40, soit de lancer un appel à candidature pour la même durée, soit de mettre en œuvre un recrutement sous forme de mise à disposition ou mutation.

Le poste à pouvoir consistera dans des missions d'un agent polyvalent, avec aptitudes aux travaux de voirie notamment (cadre d'emploi des adjoints techniques) filière technique catégorie C.

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents.

Il est précisé que le CT du 25 octobre 2017 avait été consulté.

.../...

ID : 040-214003139-20171129-2017_H8-DE
Envoyé en préfecture le 01/12/2017
Reçu en préfecture le 01/12/2017
Publié ou notifié le 01/12/2017

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE à pourvoir au renforcement des effectifs du CTM, soit par recrutement auprès du service remplacement du CDG40, soit de lancer un appel à candidature pour la même durée, soit de mettre en œuvre un recrutement sous forme de mise à disposition ou mutation.
Le poste à pouvoir consistera dans des missions d'un agent polyvalent, avec aptitudes aux travaux de voirie notamment (cadre d'emploi des adjoints techniques) filière technique catégorie C.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents.

Il est précisé que le CT du 25 octobre 2017 avait été consulté.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS LANDES 40400

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES